

saisis huissier a mon domicile

Par rony, le 14/03/2011 à 11:40

Bonjours,

Je vous écris car un huissier doit venir faire une saisie de garantie de mes meubles, je voulais savoir en quoi cela consistait ?

Par visit, le 14/03/2011 à 11:58

bonjour,

Il faut vraiment que vous anticipez votre affaire sinon vous allez tomber dans des difficultés qui peuvent même aggraver votre situation par la suite.

Comme vous savez si l'huissier intervient, il va saisir touts vos biens et après vous pouvez rien faire ou plutôt vous serez dans l'obligation de régler la somme précisée.

Mais vous pouvez toujours contester çà et çà demande l'intervention d'un spécialiste.

Consultez http://www.avocatel.com/ là ou vous auriez l'avocat le plus proche de chez vous et c'est lui qui va prendre en charge votre dossier jusqu'à çà clôture.